

SEANCE DU 29 septembre 2014, 20h30 à la mairie

Etaient présents : MM. Laurent ALBERICI, Martine ALRAN REY, Michèle BIZOUARD, Bernard CABROL, Patrick CALVET, Isabelle CAYRAC, Marilyn COLIN, Nicolas GALLIET, Viviane GAYRAL, Philippe GRANIER, Sarah LAURENS, Jean-Marc NESEN, Florence RAULHAC, Jean-Paul RAYSSAC, Olivier SOULIE, Magali TERRAL.

Excusés : Didier ALBERT, Sonia DELECOULS, Sophie DUPRE

Sonia DELECOULS donne pouvoir de décision et signature à Jean-Marc NESEN

Martine ALRAN REY a été nommée secrétaire de séance

Approbation de la séance précédente :

Le groupe Cambon Avenir revient sur le vote qui a eu lieu lors de la séance du 28 août 2014 concernant les délégués municipaux aux commissions de travail de l'agglomération. Le groupe indique qu'il s'était abstenu. Les autres élus n'ayant aucun souvenir de cette abstention, Mme le maire demande au groupe à l'avenir de s'exprimer plus clairement lors des futurs votes.

DECISION DU MAIRE.

REVISION DU CONTRAT GROUPAMA : assurance collectivité – protection juridique

Madame le Maire rend compte d'une réunion avec M. Siquin, conseiller GROUPAMA. L'assureur de la commune a évalué les dossiers juridiques de la commune, et a indiqué que le profil risque de la commune ne leur permet plus de prendre en charge les frais que ces procédures engendrent aux mêmes conditions.

Madame le Maire a expliqué à M. Siquin que l'essentiel des procédures était lié à la mise en place du Plan Local d'Urbanisme sur la commune en 2010. La commune n'a pas eu d'autres procédures depuis.

Suite à cette explication, et la commune étant cliente de longue date à GROUPAMA, M. Siquin propose d'intégrer au contrat une franchise annuelle du 1^{er} sinistre, les deux suivants étant pris en charge normalement.

Cela permettra de maintenir la cotisation au niveau actuel majoré de l'augmentation tarifaire pour 2015. Madame le Maire a accepté cette proposition et signé l'avenant au contrat.

Départ en retraite pour invalidité : recrutement d'un agent pour le poste d'adjoint technique 2^{ème} classe

Monsieur GRANIER explique au conseil que suite au départ en retraite pour invalidité d'un agent, et vu la charge de travail sur le site du stade et ses abords, il est nécessaire de remplacer cet agent et de déclarer le poste vacant auprès du CDG.

Il s'agit du poste d'agent d'entretien espaces verts et espaces sportifs. La rémunération sera basée sur l'échelle 3, correspondant au grade d'adjoint technique 2^{ème} classe, en fonction de la reprise de l'ancienneté conservée de l'agent.

Après discussion avec les membres du conseil, Madame le Maire est chargée de déposer une déclaration d'emploi pour ce poste.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

AVENANT AU CONTRAT D'UN AGENT : MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le 29 août 2014 il a été signé un contrat à durée déterminée pour besoin occasionnel pour surcroît d'activités avec Madame Christine BLACQUIERES sur 4 mois, à raison de 24h/semaine, en conformité avec le vote du conseil municipal du 28/08/2014.

Monsieur GRANIER explique qu'à la demande des parents d'élèves, une nouvelle organisation a dû être mise en place (mise à disposition d'un agent de 8h30 à 11h) dans la classe de Grande section – cours préparatoire.

Cela implique une augmentation du temps de travail de l'agent de 2h par semaine et la modification de son contrat en portant la durée de référence à 26h/ semaine.

La discussion a porté sur la pertinence de recourir à un emploi aidé ; cependant en raison de la durée de la mission et du profil du poste qui requiert une prise en charge de groupes d'enfants quotidiennement, il apparaît que ce type de contrat n'est pas adapté.

Le conseil accepte cette modification du temps de travail et charge Madame le Maire de signer l'avenant au contrat.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

DIVERS

- Décision de créer :
 - o un groupe de travail sur l'entretien des ruisseaux,
 - o un groupe de travail sur le « zéro phyto ».Les membres sont identiques pour les deux groupes : Martine Alran-Rey, Patrick Calvet, Bernard Cabrol, Marilyn Colin, Viviane Gayral, Jean-Paul Rayssac, rapporteur Jean-Marc Nesen.
- Martine Alran-Rey et Sophie Dupré travaillent sur le renouvellement du contrat enfance/jeunesse
- Marché cantine : après analyse des offres, les trois candidats (Ansamble, Scolarest et Martel CRM) ont été reçus, les candidats ont la possibilité de faire une nouvelle proposition.

Sarah LAURENS, Maire

ALBERICI Laurent

ALBERT Didier

ALRAN REY Martine

BIZOUARD Michèle

CABROL Bernard

CALVET Patrick

CAYRAC Isabelle

COLIN Marilyn

DELECOULS Sonia

DUPRE Sophie

GALLIET Nicolas

GAYRAL Viviane

GRANIER Philippe

NESEN Jean Marc

RAULHAC Florence

RAYSSAC Jean Paul

SOULIE Olivier

TERRAL Magali